

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

ABONNEMENTS				CHEMINS DE FER												ANNONCES													
1 AN	6 MOIS	3 MOIS		DÉPARTS POUR												Cantoniales	Non Cantoniales												
La Feuille prise au bureau	6	3 20	1 80	4 40	7 48	8	9 45	10 48	1 47	8 45	5 18	7 22	7 40	BIENNE	7 10	10 20	11 20	1 05	1 36	4	15 18	7 22	8 56	10 48	De 1 à 8 lignes	0 50	La ligne ou son espace	0 15	
rendue franco par la porteuise	8	4 20	2 30	5 05	7 20	11 25	1 15	4 85	7 45	9 08	LAUSANNE	7 58	9 40	10 85	1 15	8 88	7 80	10 88							4 à 5 "	0 65	Répétition	0 10	
la poste	9	4 70	2 60	7 58	10 85	12 54	1 48	5 22	8 20	9	PONTARLIER	7 58	9 20	8 22	7 17	10 50									6 à 7 "	0 75			
Union postale, par 1 numéro	25	13	6 75	6 05	8 17	10 45	1 58	4 05	7 48		LOCLE	7 11	10 25	12 52	8 80	7 13	8 57								8 lignes et au delà, la ligne	0 10	Réclames	0 20	
par 2 numéros	20	10 50	5 50	Départs pour Bateaux à vapeur Arrivées de												Régional Neuchâtel-Cortailod-Boudry													
Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 centimes en sus, ne cesse qu'au refus de l'abonné. — L'envoi du journal				5	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	Répétition	0 08	Avis mortuaire, minimum	2
				MORAT	7	11	55	15	8	95	7	10	DÉP.	7 40	9 56	12 10	1 50	4 14	6 11	8	10	10	10	10	Avis tardif, 20 cent. la ligne (minimum fr. 1). Lettres noires, 5 centimes la ligne de surcharge. Encadrements depuis 50 centimes.				
				ESTAVAYER	7	10	11	55	15	8	95	7	10	ARRIV.	7 37	9 27	12 07	1 47	8 25	6 07	7 57	10 07			Dans la règle, les annonces se paient d'avance ou par remboursement.				

Bulletin météorologique — AOUT
Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

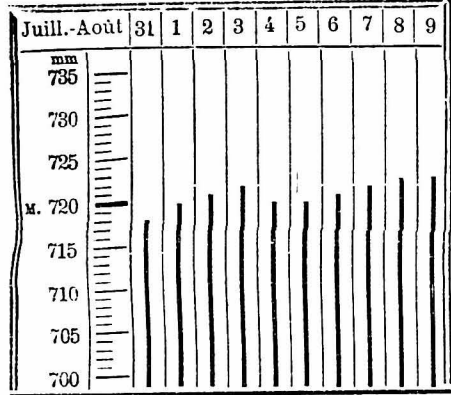
OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

JOURS	Temp. en degrés cent.	MOY-ENNE	MINI-MUM	MAXI-MUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin.	DIR.	FOR-CE	ÉTAT DU CIEL
9	+21.1	+8.7	+27.6	722.6			var.	faibl.	clair	

Rosée. Brise S.-E. sur le lac à 7 heures du matin.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0
suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 714^m=0.



NIVEAU DU LAC:

Du 9 août (7 h. du m.):	429 m. 550
Du 10 »	429 m. 549

Température du lac (7 h. du matin): 20°

IMMEUBLES A VENDRE

VENTE D'IMMEUBLES à COLOMBIER

Le lundi 21 août 1893, dès 8 heures du soir, il sera procédé à la vente, par voie d'enchères publiques, dans l'hôtel du Cheval Blanc à Colombier, des immeubles suivants, savoir:

A. Pour compte de l'hoirie de M. Henri Berner:

- 1^o Une propriété sise à Colombier, à la bifurcation des rues de la Société et de l'Étang, comprenant deux maisons, dont l'une renferme quatre logements, tandis que l'autre est à l'usage d'écurie et fenil, plus verger, jardin et dépendances. Cette propriété, bien entretenue, est d'un rapport annuel de 1400 fr.; elle est désignée au cadastre sous article 1275 et contient 796 mètres carrés, savoir:
 - Plan folio 1, N° 81. A Colombier, bâtiment de 136 mètres.
 - Plan folio 1, N° 82. A Colombier, place de 230 mètres.
 - Plan folio 1, N° 83. A Colombier, écurie de 36 mètres.
 - Plan folio 1, N° 231. A Colombier, jardin de 394 mètres.

L'acquisition de cet immeuble constitue un bon placement de fonds.

B. Pour compte de M. Alexandre-Eugène Troyon, domicilié en Australie:

- 2^o Une propriété située à Colombier, Rue Basse n° 7, désignée au cadastre sous article 1293 et comprenant une maison d'habitation en parfait état d'entretien, un petit bâtiment à l'usage d'écurie, jardin et dépendances.
 - 3. Une vigne d'excellent rapport, sise aux Grand-Vignes, territoire d'Auvernier et contenant 465 mètres carrés.
- Cette vigne désignée au cadastre sous article 852, sera vendue récolte pendante.
- Pour tous renseignements et voir les immeubles, s'adresser au notaire JACOT, à Colombier.

Office des poursuites du Landeron

VENTE D'IMMEUBLES

Lundi 4 septembre 1893, à 6 heures du soir, au château de Cressier, salle du Conseil communal, il sera procédé, sur la réquisition d'un créancier hypothécaire, à la vente par voie d'enchères publiques des immeubles ci-dessous désignés, appartenant à Sausser David, et son épouse Adèle-Marie née Ruedin, domiciliés à Cressier, savoir:

Cadastre de Cressier.
Article 2174, plan folio 17, n° 40. Les Bornelles, vigne de 590 mètres. Limites: Nord, 545; Est, 2173; Sud, 808; Ouest, 2175.

Article 2227, plan folio 8, n° 75. Les Saint-Martin, bois de 134 mètres. N° 76, vigne de 481 mètres. Limites: Nord, 884; Est, 740; Sud, un chemin public; Ouest, 2226.

Article 544, plan folio 16, n° 37. Les Chambrenons, vigne de 1746 mètres. Limites: Nord, 2046; Est, 2137, 306, 4162; Sud, 937; Ouest, 724, 659, 1528, 371.

Article 545, plan folio 17, n° 7. Les Chumereux, vigne de 2025 mètres. Limites: Nord, 1571, 1846; Est, 731, 2122; Sud, 2092; Ouest, le chemin des Chumereux.

Les conditions de la vente, qui aura lieu conformément aux prescriptions des articles 151 à 158 de la loi, sont déposées à l'office, à la disposition de qui de droit.

Sommaire est faite aux créanciers hypothécaires et à tous autres intéressés de produire à l'office, dans le délai de vingt jours dès la première publication du présent avis, leurs droits sur les immeubles, notamment leurs réclamations d'intérêts et de frais.

Donné pour trois insertions à huit jours d'intervalle dans la Feuille d'avis de Neuchâtel.
Landeron, le 7 août 1893.
Office des Poursuites:
G.-F. WASSERFALLER, préposé.

VENTE DE GRÈVES

La Commune d'Hauterive vendra, par voie d'enchères publiques et d'après une offre ferme, une portion des grèves qu'elle possède au Port d'Hauterive, d'environ 3000 mètres². Ce terrain de rapport est limité: au Sud, par la propriété communale; à l'Ouest, par un chemin communal; à l'Est, par terrain de M. Jenny; au Nord, par vigne de M. Jenny et route communale.

La vente aura lieu le mercredi 9 août, à 3 heures de l'après-midi, dans la Salle de Commune d'Hauterive. Pour tous autres renseignements, s'adresser à M. E. Jeanmonod.
Conseil communal.

VENTE D'IMMEUBLES à Auvernier

Le samedi 19 août 1893, dès 8 heures du soir, à l'hôtel du Lac, à Auvernier, les enfants de feu Daniel Mouchet exposeront en vente, par voie d'enchères publiques, les immeubles suivants:

- 1. Article 880. A Auvernier, bâtiment, couvert et jardin de 287 mètres. Limites: Nord, 681; Est, 641, 682; Sud, 791; Ouest, la rue publique.
- 2. Article 890. Rochettes, vigne de 946 mètres (2,685 ouvriers).
- 3. Article 894. Rochettes, vigne de 694 mètres (1,969 ouvriers).
- 4. Article 893. Lerin, vigne de 401 mèt. (1,138 ouvriers).

Les deux vignes des Rochettes sont actuellement en défonçage. Celle de Lerin sera vendue récolte pendante.

Pour voir les immeubles et pour les conditions, s'adresser au notaire DeBrot, à Corcelles.

Sol à bâtir à vendre au-dessus de la ville. S'adresser au bureau du journal.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

Enchères de mobilier à Corcelles

Le lundi 21 août, dès 8 1/2 heures du matin, les héritiers de Louis-Ferdinand Simon-Huguenin, en son vivant domicilié à Corcelles, exposeront en vente au domicile du défunt tous ses meubles et objets mobiliers, savoir:

Literie, canapés, fauteuils, chaises, tables, tabourets, bureau, tables de nuit, batterie de cuisine, pendules, lingerie, vaisselle, un banc de menuisier, outils divers et autres objets trop longs à détailler.

Le matin on vendra la lingerie, vaisselle, literie, batterie de cuisine; les outils et les meubles seront vendus l'après-midi.

On pourra visiter les meubles le samedi 19 août après midi.

ANNONCES DE VENTE

SPECIALITÉ de TAPISSERIE

Magasin rue du Château 4

L'ASSORTIMENT EST AU COMPLET

en tapis avec et sans fourrure, fauteuils, bandes, chaises, tabourets, gréridons, coussins, pantouffles, etc.

Les dessins sont nouveaux, riches et variés.

Les ouvrages les plus difficiles peuvent être fabriqués sur commande.

Ouvrages de fantaisie, haute Nouveauté, en tous genres.

— Prix modérés. —

SE RECOMMANDE, Albertine WIDMER.

A vendre 20 à 25 belles pièces de fromage maigre, blanc et salé à point, de 20 à 30 kilos, chez U. Hebeisen, fromager, à Erlach.

A vendre deux magnifiques régulateurs à un prix très avantageux. S'adresser au bureau d'affaires E. Joseph dit Lehmann, agent de droit, à Neuchâtel.

A la même adresse, à vendre un ovale de mille litres.

Boucherie-charcuterie centrale GOTTFRIED BAUMANN

Tous les jours viande fraîche et de 1^{re} qualité. Toujours viande de bœuf depuis 60 cent. le demi-kilo; porc à 80 cent.; mouton depuis 60 cent. Très bon saucisson; fumé à la campagne, à 1 fr. 40 le demi-kilo.

Abatage dans les abattoirs de Serrières.
Juin: 11 bœufs.
Juillet: 16 bœufs et 20 veaux.

MIEL

Beau miel coulé du pays, garanti pur, à 1 fr. 20 le pot.

(Les pots vides sont repris à 30 cts.)

Au magasin de comestibles Charles SEINET

rue des Épancheurs 8

Dépôt général de

Tuyaux caoutchouc

et de chanvre de toutes dimensions, ainsi que robinets et raccords de tous genres. Prix défiant toute concurrence.

Se recommande,

J.-A. TANNER, mécan.-fondeur, Grand'rue 10

VERMOUTH DE TURIN, 1^{re} qualité

à 1 fr. 35 le litre, verre perdu

Au magasin de comestibles

Charles SEINET

rue des Épancheurs n° 8.

Piano A vendre, à Peseux, un piano neuf de la fabrique Suter, de Zurich. S'adresser au bureau de cette Feuille. 48

BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ORFÈVRE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison
JEANJAQUET & Cie.
Fondée en 1833.

A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHÂTEL

LAIGRE en bon état, de la contenance de 9000 litres, à vendre. S'adresser à M^{les} Preud'homme, à Peseux.

BEAU CHOIX
CORSAGES - BLOUSES
avec JUPONS-ROBES assortissant.
Le costume complet de 10 à 18 fr., en beaux dessins haute nouveauté.

Costumes de Bains pour dames et enfants.

Souliers de bains — Bonnets de bains

LINGES DE BAINS de 30 c. à 10 fr.

CORSETS Grand choix, de 3 fr. 50 jusqu'à 12 fr. 50.

A. DOLLEYS
11, Épancheurs, 11

Il vient d'arriver du **MAGGI** en flacons depuis 90 cts., ainsi que des POTAGES à la minute, chez M^{lle} TRIBOLET, rue de Flandres. Les flacons Maggi sont remplis de nouveau à très bon marché.

MÉDAILLE D'OR
BRUXELLES 1892

MÉDAILLE de VERMEIL
FRIBOURG 1892

Diplôme d'honneur.

La plus haute récompense.

BRASSERIE DU CARDINAL, FRIBOURG

ENTREPOT DE NEUCHÂTEL
Bière façon Munich et Pilsen, en fûts et en bouteilles, rendue franco à domicile. (H. 1041 F.)
SPÉCIALITÉ: BIÈRE DE TABLE (Pilsen) PASTEURISÉE
SE RECOMMANDE,
Émile SEILAZ, entrepositaire.

ALFONSO COOPMANS & C^o, DE COME
Succursale à Neuchâtel, Place du Marché.
gérée par M^{me} CLERC - JACOT

VENTE EN GROS **VINS D'ITALIE** VENTE EN MI-GROS

Vente à l'emporter aux prix suivants:

Vin rouge de Montagna,	45 c.	Vin blanc de Caserta,	50 cent.
» » d'Apennino,	50 c.	» de Toscane,	55 »
» » de Toscane,	60 c.	» du Piémont,	60 »
» » du Piémont,	70 c.	» de Sicile,	70 »
» » de Nardo (terre d'Otrante),	80 c.		
» » de Chianti,	85 c.		

Vin de coupage, rouges et blancs, de 13 à 14 degrés.
Vins fins en bouteilles: Barolo, Barbera, Chianti, Nebbiolo, Lacrima Christi rouge et blanc, Falerno rouge et blanc, Castel-Carnasio, Musca de Syracuse, Marsala, Asti mousseux, Vermouth de Turin (Martinazzi), Vermouth au Barolo (spécialité).
— Cognac. — Malaga. —
On livre à domicile par 6 litres au moins. — Tous nos vins sont analysés par le laboratoire cantonal. — Les analyses sont à disposition des acheteurs.

Le meilleur des apéritifs
est le vrai (M. 7363 Z.)

BITTER DENNLER
INTERDAKEN

CONSEIL D'ÉTAT
NEUCHÂTEL

LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES NEUCHÂTEL

Cœur fermé, par C. Trouessart. Fr. 3 50
Le dragon impérial, par Judith Gautier. » 3 50
Littérature anglaise et philosophie, par J. Milsand. » 10 —
A remettre un magasin d'épicerie-laiterie, situé dans une des principales rues de la ville. S'adresser au bureau de la Feuille. 989
 On offre à vendre 3 lagres de 5100, 5400 et 3600 litres. S'adresser à M. L. Lançon, à Neuveville.

CAVES Ph.-Vr COLIN

2, Balance, 2
 Cave ouverte de 9 heures à midi
 BUREAU : ÉVOLE N° 17
Vins du pays et vins étrangers en fûts et en bouteilles. — Muscat de Tunisie. — Cognac de Tunisie, vieux.
Vente à l'importé.
Poussette bien conservée, à vendre à **bas prix**, Grand'rue 1, au second.

ALFRED DOLLEYRES - NEUCHÂTEL

Crin végétal, depuis 12 1/2 c.
Crin animal à matelas, dep. 1.25.
Laine à matelas, depuis 95 c.
Coutils matelas, 1^{re} qualité, 150 de large, 1.50.
Trousseaux complets.
 NAPPAGES, SERVIETTES, TOILES, PLUMES et EDREDONS pour DUVETS.
ALFRED DOLLEYRES, 11, Epancheurs.

Ne se vendent qu'en paquets de 50 cts.



Ne se vendent qu'en paquets de 50 cts.

Sont aussi un excellent dessert.
 EN VENTE: Neuchâtel: MM. Henri Gacond, F. Gaudard, Ch. Petitpierre, Zimmermann, Jules Junod; Sociétés de Consommation de Corcelles, Peseux et Cormondrèche. Auvignier: M^{me} Junod-Galland. Colombier: M. A. Dzierzanowski. Cornaux: M. Andrié Steuri. Boudry: M. Hubschmid. Cortaillod: M. A. Rime.

ACHAT & VENTE DE VALEURS A LOTS

Obligations de la ville de Fribourg. Tirage: 14 août. Gros lot: 4000 fr. Remboursable au minimum à 14 fr. Nous sommes vendeurs à 13 fr. 50.
COURT & C^{ie}, changeurs, Neuchâtel.
ACHAT ET VENTE DE MEUBLES neufs et d'occasion.
 A vendre de suite trois potagers neufs et quatre d'occasion, deux à pétrole, ainsi que des lits, tables en tous genres, divan, canapés, chaises, secrétaires, pianos, dressoirs, commodes, armoires à une et deux portes, régulateurs, réveils, presses à copier et deux mangles. — Rue du Coq d'Inde n° 24.

D.-A. PIGUET, scieur BRASSUS (Vaud)

Spécialité de Boîtes à raisin et Caisses d'emballage sur commande, à prix modérés.

Trois Chariots-dévidoirs pour le service des incendies

à vendre, chez M. PAVID, maréchal, rue de la Raffinerie.

Boulangerie-Pâtisserie RUE DU CHATEAU

Nouilles aux œufs.
 Pain sec et panure.
 Leckerlis de Bâle.
 Auguste JOSS.

LA SOCIÉTÉ ANONYME DES USINES ÆBY, BELLENOT & C^{ie}

Bienne et Lyss (H. 4399 J.)
 RECOMMANDÉ AU MIEUX SA
Fonderie et Manufacture de Bronze et de Cuivre
 Spécialité de robinetterie perfectionnée pour l'eau, le gaz et la vapeur.
 Prompte exécution dans les meilleures conditions de prix et de qualité.

A vendre, faute d'emploi, un lit bois dur, sommier et matelas bon crin. S'adr. chez M^{me} Burnand, Avenue de la Gare 4, rez-de-chaussée.
Le Savon à la glycérine Cold Cream
 est, par sa composition, le plus doux de tous les savons et s'emploie surtout contre la peau rugueuse et crevassée, ainsi que pour le lavage et les bains de petits enfants. — En vente par paquet de trois morceaux, à 75 centimes, à la
Pharmacie A. DONNER.

ÉLIXIR POUR LES NERFS du professeur D' LIEBER

Sans rival contre maux des nerfs, tels que: faiblesse, maux de tête, battements de cœur, sentiments de peur, découragement, manque d'appétit, difficulté de digestion et autres incommodités, etc.
 Plus amples détails dans le prospectus joint à chaque flacon.
 Se trouve dans presque toutes les pharmacies en flacons à fr. 4., 6.25 et 11.25. Dépôt principal: Pharmacie Hartmann, à Steckborn. — Neuchâtel, pharmacie Bourgeois; au Cocte, dans toutes les pharmacies.

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter ou à louer, à COLOMBIER, une maison pour y établir un café-brasserie. Adresser les offres poste restante, à Colombier, sous les initiales D. T. n° 2941. (N. 3305 Ce.)

Achat, vente, courtage et échange de monnaies et médailles, spécialement de Suisse et Neuchâtel. Recherches et renseignements monétaires.

A. JOBIN, orfèvre, Neuchâtel

APPARTEMENTS A LOUER

A louer à Bevaix, pour le 1^{er} octobre, un appartement de 8 pièces avec jardin et dépendances. S'adresser à M^{me} Munger, magasin de modes, rue de l'Hôpital, Neuchâtel.

A louer aux abords de la ville, pour le 1^{er} septembre ou pour plus tard, un bel appartement, meublé ou non meublé, situé au soleil, vue magnifique sur le lac et les Alpes, composé de 3 chambres, cuisine, cabinet, veranda, jardin, etc. Prix modéré. S'adresser au bureau de la Feuille. 55
A louer pour fin septembre et pour un petit ménage, joli appartement neuf de 4 pièces et dépendances, 1^{er} étage. Eau et gaz. Situation agréable près de l'Académie. Jouissance d'un verger. S'adresser à M. Lampart, Avenue du Crêt, 24.
A louer, en ville, pour cause de départ, un appartement soigné de 6 chambres et dépendances; conditions très avantageuses. S'adresser à M. C.-E. Boret, gérant de rentiers, Avenue de la Gare 21.

ORFÈVRE CHRISTOFLE

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889
DEUX GRANDS PRIX LA MARQUE DE FABRIQUE

COUVERTS CHRISTOFLE ARGENTÉS SUR MÉTAL BLANC
 Sans nous préoccuper de la concurrence de prix qui ne peut nous être faite qu'au détriment de la qualité, nous avons constamment maintenu la perfection de nos produits et sommes restés fidèles au principe qui a fait notre succès:
Donner le meilleur produit au plus bas prix possible.
 Pour éviter toute confusion dans l'esprit de l'acheteur, nous avons maintenu également: l'unité de qualité,
 celle que notre expérience d'une industrie que nous avons créée il y a quarante ans, nous a démontrée nécessaire et suffisante.
 La seule garantie pour l'acheteur est de n'accepter comme sortant de notre Maison que les objets portant la marque de fabrique ci-contre et le nom **CHRISTOFLE** en toutes lettres.
CHRISTOFLE & C^{ie}.

La Fabrique de Soieries

G. HENNEBERG. — Zurich.

Des étoffes de soie noir, blanc et couleur à partir de 65 c. jusqu'à Fr. 22.50 le mètre — en uni, rayé, quadrillé et façonné (environ 240 qualités et 2000 nuances différentes).

Damas-Soie	à partir de Fr. 2 10	jusqu'à 20 50
Foulards-Soie	» 1 50	» 6 55
Grandines-Soie	» 1 50	» 14 85
Bengalines-Soie	» 2 20	» 11 60
Robes de Bal-Soie	» — 65	» 20 50
Étoffe en Soie écarlée	» 16 65	» 77 50
Peluches-Soie	» 1 90	» 23 65
Satin pour mascarades	» — 65	» 4 85
Dentelles-Soie	» 3 15	» 67 50

etc. — Échantillons par retour.
 Fabrique de Soieries de G. HENNEBERG, Zurich.

29 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

LE CAPITAINE BELLE-HUMEUR

PAR PAUL SAUNIÈRE

A la pointe du jour, il débarquait à Quiberon, après avoir chaudement remercié son hôte et payé le prix convenu. Une demi-heure après, il montait à cheval. et c'est ainsi qu'il arrivait à Nantes après douze heures de nouvelles fatigues. Il s'enquit alors de la Redoutable et de celui qui la commandait; mais comme il ne pouvait se présenter la nuit à bord de la corvette, il fut contraint d'attendre au lendemain. Vers six heures du matin, après avoir goûté quelque repos, il s'élança dans un canot et atteignit enfin le but par lui tant désiré. On a vu quelle réception lui avait valu tant de persévérance.
 Certes, il n'aurait pas été plus mal-

traité s'il avait favorisé l'évasion d'Yvon, évasion dont Lamoureux et Belle-Humeur seuls auraient pu donner l'explication réelle.
 Lamoureux avait été, par le plus grand des hasards, nommé géolier en chef de la prison de Nantes. Un beau jour, il s'était dégoûté du service, et résolument il était allé demander son congé au colonel de son régiment. Le colonel ne crut pas devoir le refuser à un homme qui avait plus de vingt ans de service, et même il s'enquit avec intérêt auprès de son brigadier de ce que celui-ci comptait faire. Le brigadier lui avoua qu'il n'avait ni biens, ni famille; mais il ajouta qu'avec deux bons bras et de la bonne volonté il ne serait jamais embarrassé de se tirer d'affaire. Le colonel promit de s'occuper de lui, et, deux jours après, offrit à son protégé la place de premier géolier de la prison du Bouffet, à Nantes, place qu'on voulait bien lui accorder en sa qualité d'ancien soldat. Faute de mieux, Lamoureux accepta.
 En arrivant à Nantes, et en voyant se dresser devant lui la silhouette de sa nouvelle demeure, Lamoureux ne put réprimer une légère grimace.
 Ce fut bien pis encore quand il en eut franchi le seuil et que, pour lui complaire, ses aides lui racontèrent l'agonie cruelle des victimes qui l'avaient

peuplée. Il lui sembla d'abord qu'autour de lui toutes les pierres sauaient du sang; mais comme on s'habitue à tout, ces images pénibles s'effacèrent peu à peu; il se reposa sur ses aides du soin de veiller sur les prisonniers et fit une sinécure d'une place ordinairement grosse de surveillance et de responsabilité.
 Aussi Yvon avait été écroué depuis dix jours, que Lamoureux ne s'en doutait même pas.
 Grande fut sa surprise lorsque Jean Talec vint le trouver le matin, et lui demanda brusquement:
 — Connaissez-vous M. Raoul?
 — Pardon! fit Lamoureux étonné. De quel M. Raoul voulez-vous parler? Serait-ce par hasard un brave gentilhomme qui se trouvait à Paris en l'année 1712?
 — Précisément.
 — Et qui se nomme le chevalier de Penhoël?
 — Chut! fit Jean Talec en posant son doigt sur sa bouche. C'est bien lui, ajouta-t-il à voix basse en jetant les yeux autour de lui. Alors vous connaissez également Yvon?
 — Yvon! mon meilleur ami! mon sauveur!
 — Silence! dit Jean Talec, et suivez-moi. M. le chevalier veut vous parler.
 — Comment! il est à Nantes?

— Et surtout n'allez pas le trahir, car il court de grands dangers. Du reste, M. Raoul doit bien vous connaître pour se confier ainsi à vous.
 — Et il a raison, ventrebleu! Je me ferais couper en quatre avant qu'il lui arrivât malheur par ma faute. Je suis prêt; partons!
 En dix minutes, Talec et Lamoureux arrivèrent chez M. Longwood, où se trouvait le chevalier.
 — Ainsi, c'est bien toi que je retrouve, mon brave Lamoureux! s'écria Raoul au comble de la joie.
 — Comment! monsieur le chevalier a bien voulu se souvenir de moi! murmura le brigadier confus.
 — Certainement, mon ami. Malheureusement nous ne nous sommes guère rencontrés que dans des circonstances pénibles. Ainsi, aujourd'hui encore...
 — Parlez, monsieur le chevalier! Avez-vous besoin de moi? interrompit Lamoureux.
 — Non pas moi, mon ami, mais un digne garçon à qui tu témoignais autrefois beaucoup d'amitié, que j'aime aussi, moi.
 — Est-ce donc d'Yvon qu'il s'agit?
 — Tu l'as dit.
 — Alors, parlez; je vous écoute.
 — Eh bien! mon ami, Yvon est prisonnier, et c'est moi qui suis involontairement cause...

— Prisonnier! Il faut le délivrer! Où est-il?
 — A Nantes, au Bouffet...
 — Chez moi! fit Lamoureux stupéfait.
 — Depuis dix jours.
 — Et je ne le sais pas! Et vous ne me l'avez pas dit plus tôt!
 — Parce que moi-même je ne le sais que depuis deux jours. J'ignorais même que tu fusses géolier du Bouffet.
 — Ah! vous avez eu raison de compter sur moi! Parlez! que faut-il faire? Pour Yvon, pour mon ami, je suis prêt à tout.
 Ce fut alors que Raoul combina le plan qui le lendemain matin fut mis à exécution.
 Il fut convenu qu'on agirait de violence envers Lamoureux, qui se laisserait faire, et qu'on l'enfermerait dans la prison d'Yvon. Ce fut le brigadier qui exigea qu'on lui mit un bâillon et qu'on le garrottât solidement, afin d'échapper à tout soupçon de complicité.
 — Serrez! serrez donc!... plus fort! criait-il aux matelots qui lui liaient bras et jambes. Et ce bâillon, placez-le donc comme il faut!
 — Mais tu vas étouffer! disait Yvon.
 — Bah! mourir étouffé ou pendu, c'est tout un, répliquait Lamoureux; serrez, mes amis, serrez!
 Il est certain qu'on était arrivé à

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

A louer, dans le haut de la ville, beau logement de 4 à 5 chambres, grand balcon, cuisine et dépendances. — Une petite maison, deux chambres, cuisine et dépendances, au centre du village de Hauterive. S'adresser la matinée, Evole 47.

888 A louer de suite un beau logement. S'adresser au bureau de la Feuille.

A louer tout de suite, au-dessus de la ville, à une personne tranquille, une chambre meublée ou non, avec dépendances et jardin. S'adresser rue de l'Hôpital 4, 1^{er} étage.

A louer, à Estavayer-le-Lac, en totalité ou séparément, une jolie villa située au bord du lac, ayant vue sur le Jura, dix pièces meublées, cuisine, etc. Jardin, bel ombrage. Avec ou sans pension. Prix modéré. S'adresser à M. Lichtenstein, propriétaire, Hôtel-de-Ville, Estavayer (Fribourg).

A louer trois beaux appartements de 6 pièces et dépendances, à la rue des Beaux-Arts. S'adresser à la Société technique.

AVIS

L'administration de la faillite de Sophie Margot, modiste à Boudry, offre à remettre de suite un logement de 2 pièces, cuisine, etc., au centre de la ville de Boudry.

La même administration offre à vendre en bloc le magasin de modes dépendant de la dite faillite.

S'adresser au préposé de la faillite, à Boudry.

A remettre, pour le 15 août, au-dessus de la ville, un joli appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances. Belle vue sur le lac et les Alpes. Terrasse, jardin. S'adresser pour renseignements à L. Schaeffer, gare du Port.

CHAMBRES A LOUER

Pour un monsieur, jolie chambre meublée, indépendante; belle exposition. Place Purry n° 3, 2^{me} étage.

Jolie chambre et pension. Industrie 15, 2^{me} étage.

Belles chambres meublées à louer, avec pension; vue magnifique. Prix modérés. S'adr. Chemin du Rocher 3 bis.

Dès maintenant, jolie chambre, pour deux coucheurs rangés. S'adr. Seyon 12, 3^{me} étage, à gauche.

Chambres & pension

rue Pourtalès 1, rez-de-chaussée.

Séjour à la campagne

A louer de suite, au pied de Chasseral, 3 chambres meublées, avec pension et chaud-lait. Prix modérés. S'adr. à Louis-Ernest Bourquin, à Diesse.

ON DEMANDE A LOUER

On demande, dès le 15 septembre, un appartement comprenant un salon, trois chambres à coucher, cuisine, avec dépendances, le tout meublé. S'adresser à M. Dumont-Matthey, épicière, Cassardes.

Une dame demande à louer en ville un petit appartement propre d'une ou deux chambres, pour le mois de septembre. S'adresser Evole 3, rez-de-chaussée, à droite.

On cherche, pour un jeune garçon entrant en apprentissage pour trois ans, une petite chambre simple avec pension, dans une maison particulière où il aurait une vie de famille. Prière d'adresser les offres avec prix au cercle catholique, à Neuchâtel.

On cherche, pour la mi-octobre, si possible au-dessus de la ville, pour un petit ménage, un appartement de 4 à 5 pièces et dépendances, ayant jouissance d'un jardin. Adresser les offres au bureau de la Feuille d'Avis sous les initiales M. M. 42.

temps pour débarrasser Lamoureux des liens qui le retenaient; ce fut précisément ce qui donna plus de couleur et de vraisemblance à l'histoire qu'il raconta quelques heures après au baron et au gouverneur.

Pendant ce temps, le capitaine Belle-Humeur, Yvon et les matelots se dirigeaient vers Quiberon de toute la vitesse des quatre chevaux attelés à la chaise de poste que Jean Talec avait préparée.

— Dans un mois à Paris! avait dit Raoul à Lamoureux.

Pendant le trajet, Yvon baisait pieusement les mains du chevalier qui venait une fois encore de lui sauver la vie. Et comme Raoul lui faisait part de ses craintes:

— Non! s'écria Yvon dans un transport de reconnaissance; Dieu ne serait pas juste!

— Dieu!... murmura Raoul, qui s'abîma dans ses souvenirs.

Yvon le regarda. Deux grosses larmes coulaient lentement sur la joue de son maître.

— Il pense à elle! se dit Yvon.

XIV

La chaise de poste qui les emportait roulait avec une extrême rapidité. Raoul pensait.

992 On demande à louer, si possible au centre de la ville, un local pour y installer un magasin, dès Noël ou Saint-Jean prochaines. Le bureau du journal indiquera.

OFFRES DE SERVICES

Une fille sachant faire une bonne cuisine bourgeoise cherche place de suite. S'adresser Neubourg 24, 3^{me}.

Une cuisinière de 23 ans cherche à se placer. Recommandations à disposition. S'adresser rue du Pommier 8, 1^{er} étage.

LA FAMILLE, bureau général de placement, rue du Château 11, offre: une bonne sommière connaissant le service à fond, désirant se placer dans un hôtel ou restaurant pour se perfectionner dans la langue française; plusieurs jeunes filles pour aider au ménage ou comme bonnes d'enfants. — **Demande**: plusieurs bonnes cuisinières pour hôtels, restaurants et maisons particulières, et une personne d'âge mûr pour garder un enfant de huit mois.

Demandé

Une jeune fille ayant quitté l'école cherche place comme aide dans un ménage et pour s'occuper des enfants, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Offres sous chiffre Z. 374 Q. à Haasenstein & Vogler, à Zofingue.

Une fille de bonne famille cherche à se placer dans une maison particulière. Voulat apprendre le français, elle s'aiderait dans le ménage, mais demande un peu de gage. S'adresser rue des Epancheurs 1, hôtel de la Fleur de Lys.

Une brave fille, Allemande, cherche une place comme aide dans un ménage et pour s'occuper des enfants. Entrée immédiate. S'adresser rue du Temple-Neuf n° 9, au 1^{er} étage.

Madame A. FISCHER, à Burgdorf (Berne), se recommande toujours comme placeuse. (Joindre un timbre pour réponse.)

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande une domestique sachant faire un bon ordinaire. S'adr. au magasin de papiers peints, Place des Halles 8.

Servante On demande pour tout de suite une servante sérieuse, bien au courant de tous les travaux d'un ménage conséquent et munie de bonnes références. S'adresser au bureau du journal. 64

63 On demande un bon domestique charretier. Bon gage. S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

61 Un jeune Bernois trouverait à se placer chez un agriculteur du Vignoble comme petit domestique de campagne, avec occasion d'apprendre le français; entrée immédiate. S'adresser au bureau de la feuille.

On cherche de la part d'une famille distinguée, une BONNE D'ENFANT, instruite, de bon caractère, parlant un bon français. Inutile de se présenter sans de bonnes références. S'adresser directement à M^{me} Hedwig Neeser, Copenhague.
(M. 9300 Z.)

51 On demande, pour dans un mois, une personne honnête, sachant bien cuire et faire tous les travaux d'un ménage soigné. Le bureau du journal indiquera.

53 On demande, pour le 15 courant, une brave fille, propre et active, parlant français, sachant faire la cuisine et les travaux d'un ménage soigné de deux personnes. Bonnes recommandations exigées. S'adresser au bureau de la Feuille d'avis.

Tout à coup il releva la tête comme un homme dont l'irrésolution cesse et qui vient de prendre un parti.

— Au Poulguen! cria-t-il un postillon passant brusquement la tête par la portière de la voiture.

Yvon tressaillit, mais Raoul se pencha vers lui.

— Oui, dit-il, je veux revoir une fois encore les lieux où s'est écoulée mon enfance, me recueillir sur la tombe de mes parents. Quant à toi, tu resteras au château; il vaut mieux que je ne t'emmène pas en Angleterre, où d'ailleurs ta présence n'est pas nécessaire. Et puis, il faut que tu voies ton père, que tu le rassures...

— Mon maître, je ne vous quitte pas.

— Tu as beau protester; il le faut.

Si le hasard veut que l'on te poursuive jusqu'à la, le château de Penhoël ne manque pas d'endroits secrets où tu pourras braver toutes les recherches. Sinon, écoute-moi bien, voici ce que tu devras faire...

Yvon se rapprocha du chevalier, pour ne pas perdre un mot de ses instructions.

— Dès demain, tu partiras pour Paris. Tu te feras remettre par Jean Talec, sur un mot que je vais te donner, tout l'argent qui m'appartient, sauf une somme de vingt mille livres que tu lui laisseras.

UNE DAME ANGLAISE

passant l'hiver à Malte, demande pour elle et sa petite fille de 9 ans, une bonne

femme de chambre

de préférence catholique, ayant un bon accent, bonne couturière et sachant coiffer et emballer. Entrée milieu de septembre. S'adresser, en indiquant les prétentions et références, sous chiffres H. 2791 M., à MM. Haasenstein & Vogler, agence de publicité, Montreux.

On demande pour Saint-Cloud une jeune fille sachant faire la cuisine. Entrée immédiate. Envoyer certificats et photographie à M^{me} Francis Liernur, rue de la Guette 51, Saint-Cloud, près Paris.

50 On demande, pour tout de suite, un domestique charretier de bonne conduite, ayant l'habitude des charrois en forêts. S'adresser au bureau de cette Feuille.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

On demande, pour servir la clientèle dans un magasin de mercerie et denrées coloniales, deux jeunes filles âgées d'environ 16 ans, actives, très intelligentes et de toute moralité. Entrée 15 septembre prochain. S'adr. à MM. L. Guyot & Cie, au Locle.

ASSOCIÉ COMMANDITAIRE

Une maison de gros, établie depuis plusieurs années dans un centre industriel important et ayant une bonne et nombreuse clientèle, cherche un associé commanditaire, sérieux et capable, avec apport de 30,000 à 40,000 fr.

En cas de convenance, le commanditaire trouverait un emploi rémunérateur dans la maison, qui présente des garanties de premier ordre sous tous les rapports.

Adresser les offres à M. Guyot, notaire, à Neuchâtel, qui renseignera.

Un jeune Suisse allemand de 19 ans, connaissant les travaux de bureau, désire se placer comme volontaire dans une maison de commerce de la Suisse française, pour se perfectionner dans la langue. Cas échéant, on ferait aussi un échange avec un autre jeune homme.

Adresser les offres sous chiffre P. R. 438, à l'Agence de publicité H. Blom, à Berne.

Demande de place

Une institutrice cherche, pendant ses vacances d'août, septembre et octobre, une place de gouvernante, d'aide de la maîtresse de maison ou tout autre poste de confiance. Eventuellement, elle accepterait une bonne place dans un hôtel. Certificats et photographie à disposition. Adresser les offres par écrit, sous chiffre L. M. 62, au bureau de ce journal.

Une demoiselle venant de Chauv-de-Fonds, de toute moralité, et pouvant fournir d'excellents certificats, demande une place de demoiselle de comptoir ou pour servir dans un magasin. S'adresser rue du Seyon 30, au 2^{me} étage, à gauche.

Un jeune homme de 19 ans, sérieux, connaissant les deux langues et au courant des affaires, cherche une place de commis dans un commerce quelconque, magasin ou bureau de la ville. Meilleurs certificats et références à disposition. Adresser les offres sous initiales F. W. 3999, poste restante, Neuchâtel.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Perdu, jeudi 20 juillet écoulé, à 5 heures 45 minutes du matin, depuis le chemin de la Ravière, en allant à Peseux et à Corcelles, une montre de dame, boîte et cuvette en argent, mouvement en nickel, ancre ligne droite, remontoir en or ainsi que les aiguilles.

Prière de la rapporter au Café de Tempérance, à Valangin, contre récompense.

— Bien! fit Yvon de plus en plus attentif.

— Une fois arrivé à Paris, tu me chercheras dans les environs une maison isolée que tu installeras de ton mieux.

— Mais, fit observer Yvon, je ne connais pas les environs de Paris.

— Jérôme te guidera dans tes recherches. Il est inutile d'annoncer mon retour à qui que ce soit, ajouta Raoul. Dès que tu auras trouvé cette maison, tu l'habiteras; tu éviteras le plus possible de la montrer, et tu m'attendras. C'est là que j'irai te rejoindre.

— Mais comment saurez-vous où je suis?

— Tu laisseras à Jérôme une lettre pour moi, dans laquelle tu m'indiqueras l'endroit que tu auras choisi.

— Ainsi, demanda Yvon, vous renoncerez à la mer?

— Jusqu'à ce que j'aie retrouvé Marthe, il le faut. Sans avoir d'indications précises, je sais à peu près où habite le baron de Lérade; c'est là que j'irai chercher ma fiancée.

— Est-ce tout, monsieur Raoul?

— Oui. Si je te laisse en France, c'est pour que tu puisses exécuter mes ordres avant mon retour.

(A suivre.)

Perdu, dimanche 6 août, une montre de dame, à Peseux ou près du village. Prière de la rapporter, contre récompense, chez Henri Jaggi, à Peseux.

AVIS DIVERS

SALON DE COIFFURE
CHARLES ZIRNGIEBEL
6, rue du Seyon, 6
(Maison du Télégraphe)
SE RECOMMANDE

AVIS

à MM. les Architectes, Entrepreneurs et Propriétaires

Le soussigné a l'avantage d'annoncer qu'il se charge de la fabrication et de la pose des volets en tôle se repliant dans les tableaux (volets dits à compas), pour devantures. Modèles à disposition.

Vitrages et fermetures en tous genres.

Se recommande,

Henri Billaud,
32, Industrie, 32

BURBAU
DE
PRÊTS sur GAGES

OUVERT

de 9 h. du matin à 6 heures du soir

Prêts sur or et argent (montres, chaînes, couverts, etc.) — Discrétion absolue.

S'adresser au directeur, rue Coulon 12, rez-de-chaussée, à gauche, Neuchâtel.

PENSION

Dans une honnête famille de la ville, on accepterait des pensionnaires pour le dîner. S'adresser rue de la Treille 1, au 2^{me}, derrière.

COLONIE ITALIENNE

La colonie italienne est invitée à se réunir jeudi 10 août, à 8 h. du soir, dans une salle du Collège de la Promenade.

Ordre du jour:

Rapport du Comité.
Consignation des notes de souscriptions relatives à la fanfare.

La Fanfare italienne jouera quelques morceaux choisis. — Les dames des familles italiennes sont priées d'assister à cette séance.

Le Comité.

PENSION pour un monsieur ou une dame, chez Gottfried Walther, à Colombier.

LEÇONS DE PIANO

M. Franck Rousselot, rue du Concert 4, chez M. Borel.

POUR CHARRONS Un bon charron trouverait à s'établir dans un village agricole. S'adresser au bureau de la Feuille d'avis qui indiquera. 31

Ecritures

Jeune homme désire faire le soir des écritures. S'adresser poste restante D. S. 15, Neuchâtel.

GLARIS Une famille voudrait prendre en pension une jeune fille ou un garçon de famille respectable, résidant à Neuchâtel, qui prendrait en échange son fils fréquentant les écoles publiques. — Vie de famille. — Références à échanger. Pour d'autres informations s'adresser sous chiffre M. B. 52 au bureau de ce journal.

NOUVELLES POLITIQUES

France

Il n'est pas encore possible d'énoncer une appréciation sur la tournure que prend la campagne électorale en France. Elle se poursuit dans un calme absolu et presque silencieusement; elle occupe certes moins les esprits que les incidents du procès Norton, les polémiques qui s'y rattachent, les querelles personnelles qui s'y greffent et les échanges de témoins et de coups d'épée dont celles-ci sont l'occasion. Le système des petits papiers continue de faire des ravages dans les rangs du parti républicain. Pas de jour que n'amène une accusation de concussion ou quelque dénonciation infamante à l'adresse de l'un ou l'autre homme en vue. Il semble que pour certains candidats ce ne soit plus leur leur couleur, leurs théories, leur programme qui doit décider, mais le degré de confiance que l'on peut accorder à leur intégrité morale et politique.

Il faut bien convenir que ce sont là des nouvelles assez fâcheuses, mais la province semble y avoir échappé jusqu'ici.

— Le curé Pallfray a prononcé au Havre, dans un banquet présidé par M. Félix Faure, un discours disant qu'il faut aimer la République, parce que c'est le seul gouvernement capable d'assurer la paix sociale.

ACADÉMIE DE NEUCHÂTEL

Séminaire de français pour étrangers

La Direction du Séminaire porte à la connaissance de MM. les étudiants qu'il a été institué au Séminaire un cours de vacances de français et d'italien, qui durera huit semaines (du 21 août au 15 octobre) et comprendra environ 50 leçons. Le cours de français est destiné spécialement aux étrangers en passage à Neuchâtel pendant les mois de septembre et d'octobre, celui d'italien à tous les étudiants indistinctement. Le programme est affiché à l'Académie. Pour les inscriptions et les conditions, s'adresser au concierge.

La Direction du Séminaire.

— M. Pavie est arrivé mardi soir à Bangkok. L'amiral Humann est resté à bord. L'arrivée du résident a été saluée par 30 coups de canon, salut que les canonnières françaises ont rendu. Le drapeau a été hissé sur la résidence et M. Pavie a fait une visite au ministre des affaires étrangères.

— Les journaux ne parlent que de l'affaire Dupas.

Le Journal dit que Dupas est parti pour Londres il y a quatre jours seulement et qu'il a gardé des pièces compromettantes qui font réfléchir le gouvernement. Il met d'ailleurs le gouvernement au défi de déclarer qu'Arton n'est pas à Palerme et qu'on ne lui a pas fait télégraphier hier.

Selon le Figaro, un fait très simple prouverait la réalité des négociations entre Dupas et Arton: quand Dupas fut envoyé à la recherche d'Arton, le personnel de la sûreté générale était au grand complet. S'il s'était agi d'une mission régulière, on aurait envoyé un commissaire ou un inspecteur pouvant procéder à une arrestation, ce que ne pouvait pas Dupas, simple employé de bureau.

Les journaux viennois disent que la police hongroise a acquis la conviction que les agents français Dupas et Souday n'ont jamais eu, au cours de leur voyage, l'intention d'arrêter Arton, ce qui leur aurait été très facile, la police de Budapest ayant toujours été renseignée sur les faits et gestes de ce personnage.

Espagne

Le traité de commerce italo-espagnol a été signé lundi.

— Une réunion de viticulteurs de plusieurs provinces a décidé de refuser de payer le nouvel impôt sur les vins; ils préfèrent que l'Etat saisisse leurs propriétés.

Russie

Un ukase impérial décrète la suppression du consistoire israélite à Riga et dans toutes les villes de la Courlande, et ordonne d'exclure la ville de Yalta, en Crimée, de la zone d'établissement ouverte à la population juive, qui devra quitter la ville.

Etats-Unis

Le message de M. Cleveland au Congrès insiste sur l'urgence de modifier la loi douanière et d'abroger le bill Sherman. C'est un démocrate qui a été élu président du Congrès.

République Argentine

Le ministre de la guerre est rentré à la Plata avec ses troupes. Il a occupé la ville et pris en main le gouvernement provisoire. Les troupes escarmouchent avec les insurgés qui battent la campagne dans les environs.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— Depuis le 5 août, il y a eu à Montpellier (France), 7 cas de choléra, dont deux foudroyants mardi.

Un cas de choléra a été constaté à Varsovie. Il y a eu jusqu'au 24 juillet 260 cas et cent décès dans la province de Nichni-Novgorod.

— Le roi de Grèce s'est embarqué mercredi au Pirée. Il se rend à Aix-les-Bains pour y faire un séjour.

— Du 11 août au premier octobre, le théâtre royal de Munich donnera, avec les meilleurs artistes des théâtres d'Allemagne, toute la grande série des chefs-d'œuvre lyriques de Wagner: les *Niebelungen*, les *Fées*, le *Tannhäuser*, les *Maîtres chanteurs*, *Tristan et Yseult* et le *Fliegende Holländer*. C'est une grande entreprise artistique pour laquelle des efforts considérables ont été faits.

NOUVELLES SUISSES

Corps consulaire. — M. Benjamin Ridgby est nommé consul des États-Unis à Genève. Il a obtenu l'exequatur fédéral.

Bétail. — En raison de l'extension prise par la surlangue dans le pays de Gex, le département fédéral de l'agriculture vient d'interdire l'entrée du bétail sur toute la ligne de la frontière jusqu'à Chancy. Il est fait exception seulement pour le bétail de boucherie amené directement aux abattoirs de Genève et de Carouge, et qui pourra arriver au Grand-Saconnex et à la gare de Genève.

Frontières. — Dans la nuit du 16 au 17 juin, un voleur suisse, détenu dans les prisons de Bonndorf (grand-duché de Bade), s'est enfui sur le territoire suisse. Un fonctionnaire du tribunal de Bonndorf l'y a poursuivi et l'a arrêté, puis l'a reconduit sans autre à Bonndorf, sans attendre aucune réclamation de la part de la Suisse.

Les autorités du grand-duché de Bade ont chargé le procureur général de Waldshütte d'exprimer leurs regrets au sujet de la violation de frontière due à l'excès de zèle d'un employé subalterne. Cette affaire peut être considérée comme liquidée.

Berne. — L'assemblée communale de Chevenez avait décidé, il y a quelque temps, d'accorder à chaque ayant-droit une somme de cent francs pour leur permettre d'acheter des fourrages et de conserver le bétail. Il s'agissait d'une dépense de 17,000 francs. Le gouvernement bernois a refusé de sanctionner cette décision, car il estimait la dépense trop élevée.

Dimanche dernier, l'assemblée, convoquée à nouveau pour aviser à d'autres moyens pour venir en aide aux cultivateurs, s'est prononcée pour le maintien de sa décision première.

— Le journal socialiste bernois la *Tagnacht* avait ouvert une souscription en faveur des familles des ouvriers emprisonnés à la suite des troubles du 19 juin à Berne. Cette souscription a produit 3,652 fr. 50.

Argovie. — Grand émoi dans la communauté de Magden, par la découverte du cadavre de la jeune Selma Stoler, âgée de 15 ans, qui a été assassinée après avoir subi les derniers outrages. Aucune trace de l'assassin.

Zurich. — Voici quelques détails sur l'affaire des fausses cartes postales du jubilé:

Avisée le 4 août dernier, la police réussit très vite à mettre la main sur le vendeur, un nommé Alfred Hergert, d'origine berlinoise. Les soupçons se portèrent, en outre, sur deux lithographes suisses, un nommé Jacob Saxer et son beau-frère Homberger, qui furent tous deux mis en arrestation, bien que des perquisitions faites à leur domicile n'aient rien fait découvrir d'anormal. Après avoir subi de longs interrogatoires, les prévenus ont fini par entrer dans la voie des aveux. C'est Homberger qui a dessiné la vignette lithographique, avec une grande perfection. Quant à Saxer, il a fait le tirage dans le local même où les étudiants russes ont préparé les bombes explosibles si funestes à ceux qui ont voulu les expérimenter. Toutes les pièces de conviction semblaient avoir disparu, mais on a réussi à trouver, dans une grotte de l'Uetliberg, 1,800 cartes et du papier pour l'impression de 500 autres cartes. Il paraît que les faussaires n'avaient pu mettre encore aucune carte en circulation.

Genève. — Les grèves des maçons et des terrassiers et manœuvres continuent sans incident. Les maçons ont repoussé les propositions d'un propriétaire qui leur offrait 60 centimes l'heure pour terminer son immeuble. Les grévistes ont parcouru lundi avec le plus grand calme, quelques rues, en cortège.

Vaud. — La *Feuille d'avis de Lausanne* raconte ce qui suit:

Un habitant d'un joli village du gros Vaud arrivait l'autre jour — c'était en juin — à Lausanne et confia à un hôtelier un cheval de maigre apparence qu'un maquignon devait venir chercher le jour même.

Le paysan et le maquignon étant également connus de l'hôtelier, celui-ci ne fit aucune difficulté pour héberger l'animal. Seulement la journée se passa, et bien d'autres encore avec elle, sans qu'on fût venu le décharger. De patience lasse, l'hôtelier écrivit au maquignon: celui-ci répondit que la bête ne lui appartenait absolument pas. L'hôtelier s'adressa alors au paysan qui lui avait confié le cheval, mais il reçut une réponse identique à la première. Tous deux refusaient d'accepter l'animal.

Que faire? L'hôtelier avait nourri le cheval pendant six semaines, et il n'eût pas couvert ses frais en opérant la saisie de la bête, une vieille rosse sans valeur. D'autre part, il ne voulait pas la garder plus longtemps et il ne pouvait l'envoyer, sans autre, courir les champs de peur d'une action en dommages et intérêts.

L'hôtelier prit un parti héroïque. Il passa par profits et pertes la dépense qu'il avait faite pour l'entretien de l'animal, et il se rendit avec la bête au domicile du paysan. Arrivé à destina-

tion, il attacha le cheval à la porte de la maison, malgré les protestations du propriétaire, puis s'en revint à Lausanne déchargé d'un fardeau gênant.

Valais. — Nous avons sommairement parlé hier de l'accident arrivé au Cervin. Voici quelques détails:

Dimanche soir, M. André Seiler — l'avant-dernier et non le cadet des frères de cette nombreuse famille — partait avec M. Gysi, un ami qu'il avait connu à Manchester, et trois guides, dans l'intention de faire l'ascension du Cervin du côté suisse et de redescendre du côté italien. Les trois guides étaient Johann Biner, âgé de vingt-trois ans — un très solide montagnard qui avait déjà fait avec M. André Seiler plusieurs courses fort difficiles — Joseph Taugwalder, de Zermatt, et Léon Moser, de Täsch.

La caravane s'en fut coucher dimanche à l'hôtel du Lac Noir et se mit en route lundi matin de très bonne heure; la catastrophe s'est produite à peu près à la hauteur de l'Épaula, du côté de Breuil, peu avant d'arriver à la cabane italienne. La caravane s'était scindée en deux. L'une des « cordées » comprenait M. Gysi avec les guides Taugwalder et Moser; elle marchait en avant. Plus en arrière et au-dessus venaient André Seiler et Johann Biner.

Tout à coup Moser, entendant dégringoler quelque chose au-dessus de lui, cria: « Attention! voilà des pierres! » Les trois hommes se couchèrent aussitôt contre le rocher et se protégèrent de leur mieux. Hélas! ce n'étaient pas des pierres. C'étaient André Seiler et Biner qui tombaient. Ils passèrent comme une avalanche par dessus leurs compagnons et, se fracassant les os aux saillies du roc, roulèrent jusque sur le glacier, à 1000 mètres plus bas.

Leurs cadavres, affreusement mutilés, ont été relevés et conduits à Zermatt. Celui du guide devait être enseveli hier, tandis que celui de Seiler, doit être transporté à Brigue où l'enterrement aura lieu aujourd'hui.

Coincidence dramatique et qui est bien faite pour augmenter l'émotion de la famille Seiler: Au moment où on apportait à Zermatt la nouvelle de l'accident, M^{me} Seiler recevait une dépêche de l'Eggishorn, lui annonçant que son plus jeune fils, Hermann, âgé de 17 ans, était parti le matin même pour la Jungfrau.

Bulletin commercial.

Situation. — A la suite des pluies, les maïs et autres fourrages verts se présentent bien; les coupes de vert ne feront pas défaut jusqu'en automne et le bétail pourra être nourri assez abondamment pour qu'il n'y ait pas diminution de la production laitière; d'un autre côté, les regains peuvent encore se développer et donner une récolte relativement bonne dans les prés tardifs, ce qui permettrait un hivernage moins difficile qu'on n'osait l'espérer il y a quelque temps. Ces perspectives continuent à influencer sur le prix du bétail, qui s'améliore un peu partout et ont une tendance toujours plus ferme. La physiologie des marchés agricoles ne change pas, et il n'y a rien de particulier à signaler sur les prix des diverses denrées, qui ne subissent ni hausse ni baisse sensible.

Blés et farines. — Les blés nouveaux du pays n'ont pas encore fait leur apparition sur les marchés. Les battages vont se faire incessamment, mais quel qu'en soit le résultat, on doit s'attendre, comme toujours, à ce qu'il n'y ait aucune influence sur les prix des blés réglés uniquement sur la cote des grands marchés étrangers qui nous approvisionnent. A Marseille, on a traité durant la semaine dernière des blés russes de 14 fr. 50 à 15 fr. 50 les 100 kilos, et des Bombay rouges tendres à 15 fr. 25, ce qui fait environ 18 fr. les 100 kilos pour ces qualités rendus à Genève; c'est-à-dire que les prix ont toujours une tendance faible et ne semblent pas près de se relever, d'autant plus que les stocks dans les ports d'importation sont encore très élevés. Il n'y a donc pas lieu d'espérer des prix meilleurs pour les blés nouveaux du pays que nous ne cotons pas encore, mais qui peuvent être fixés nominale de 18 à 19 fr., suivant qualité.

(Journal d'agriculture suisse.)

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Asile de vieillards. — Le Fonds pour l'asile des vieillards du sexe féminin s'élevait au 20 mai 1893 à 40,093 fr. 12. Nouveaux dons: Sagne, en souvenir de M^{lle} C. Roulet, par M. Barrelet, 50 fr. — Brenets, don de la famille de feu M^{me} Guinand-Bourquin, par le journal *L'Eglise nationale*, 50 fr. — St-Aubin, M^{lle} L. B., 10 fr. — Buttes, anonyme, 5 fr. — Neuchâtel, anonyme, 25 fr.; J. P., 20 fr.; M^{me} H., 20 fr.; M^{me} E., 5 fr. — Auvornier, collecte au temple, par M. le pasteur Lombard, 90 fr.; deux anonymes, 100 fr.; deux anonymes, 50 fr. — Côte-aux-Fées, R., 20 fr. — Neuchâtel, en souvenir de M^{me} DB.-C., 100 fr. — Total à ce jour, 40,638 fr. 12. Ces dons ont été reçus avec la plus vive reconnaissance.

Neuchâtel, le 7 août 1893.

L'administration du Fonds.

P. S. — En 1892, nous avons reçu le montant d'un carnet de la Caisse d'Épargne de Neuchâtel s'élevant à 7424 francs 61. Ce carnet était intitulé: « Caisse de secours de l'ancien III^e Département militaire ». Après de vaines recherches dans la comptabilité de l'Etat, le déposant de cette valeur n'avait pu être retrouvé. Par un arrêté, le Conseil d'Etat, sur la proposition du chef du département militaire, autorisa le versement de cette somme au Fonds pour l'asile des vieillards du sexe féminin.

Depuis, nous avons appris que ce fonds avait été formé par MM. le colonel Frédéric DuPasquier, à Cortaillod, le major Bovet, à Arcuse, et le major Henri Bovet, à Vaudijon. Le but de cette caisse était d'aider à l'équipement des militaires pauvres du III^e Département. Par lettre du 1^{er} juin 1893, MM. Fritz DuPasquier, Louis Bovet, lieutenant-colonel et leurs familles ont bien voulu nous céder tous les droits qu'ils avaient sur ce fonds, et nous leur témoignons ici notre profonde reconnaissance.

Eglise catholique. — Monseigneur Deruaz, évêque de Fribourg et Lausanne, en tournée épiscopale, est arrivé au Locle mardi soir, 8 août. Mercredi, dès le bon matin, il a officié à l'église catholique et donné la confirmation à environ 150 enfants de la paroisse du Locle et des Brenets. A cette occasion, l'église avait été fort bien décorée de guirlandes et de fleurs. Cette importante cérémonie du culte catholique, qui n'a lieu chez nous que tous les sept ans, avait attiré une affluente considérable à l'église. Mercredi soir, Monseigneur Deruaz est parti pour le Cerneux-Péquignot.

Val-de-Ruz. — La section de sous-officiers du vallon s'est distinguée à la Chaux-de-Fonds. Au tir au fusil, elle a remporté la première couronne d'argent, soit la 8^{me} en rang sur 30 sociétés concurrentes; au revolver, le groupe du Val-de-Ruz a également obtenu un prix. Deux couronnes individuelles ont en outre été décernées à deux sous-officiers du Val-de-Ruz: une première de laurier à l'adjudant Arthur Soguel, à l'école de conduite, et une cinquième de chêne à l'appointé Auguste Bueche, au tir au fusil. D'autres prix ont été remportés par les sous-officiers du Val-de-Ruz aux différents concours.

Fontaines. — Il est temps, dit la *Feuille d'avis du Val-de-Ruz*, de dire un mot du joli collège de Fontaines. Depuis que la montagne de terre qui le masquait est enlevée, l'édifice se présente très agréablement. Moyennant quelques enjolivures de bon goût, l'architecte est parvenu à produire un effet qui réjouit généralement. Laissez construire le mur de clôture, niveler le sol, planter quelques arbres, établir la fontaine, arranger le jardin, et vous aurez une maison d'école qui fera envie à quelques communes qui sont encore obligées de parquer leurs enfants dans des locaux trop petits.

Le bâtiment contient trois salles d'écoles, une salle pour les commissions, une belle salle de conférences, une salle pour le musée et la bibliothèque, le logement du concierge, une grande halle de gymnastique, ainsi que caves et galetas. Les corridors sont spacieux, les escaliers larges et à pente douce. Toutes les mesures ont été prises pour procurer un bon chauffage ainsi qu'une aération suffisante, et des travaux se font actuellement pour empêcher des infiltrations. L'inauguration de ce bâtiment ne se fera pas attendre, sans doute.

Fleurier. — On travaille activement à la réalisation d'un projet d'établir un patinage à la jonction du Buttes et de l'Arcuse. Un capital-action de 10,000 fr. est nécessaire, 4,500 francs sont déjà souscrits.

CHRONIQUE LOCALE

Une visite. — Voici, empruntés à la *Gazette de Lausanne*, quelques renseignements sur le congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, qui a été réuni à Besançon, et qui honorera, vendredi, Neuchâtel de sa visite:

L'Association française, fondée en 1871, immédiatement après la guerre, s'est développée rapidement et a acquis une puissance et une fortune considérables. Les nombre actuel de ses membres est de 4,200; sa fortune capitalisée dépasse 800,000 francs. Son budget annuel est de 80,000 francs environ, dont plus de 30,000 francs sont consacrés à des comptes-rendus et publications divers.

Chaque année, l'Association tient une session de six jours dans une ville de province française, où elle est reçue par les autorités locales et départementales. Les invitations n'ont jamais manqué, quoique les frais de réception que l'Association impose à la ville qui est le siège du congrès s'élevaient à huit ou dix mille francs. Les villes françaises tiennent à honneur de recevoir l'Association, et elles estiment que les bienfaits intellectuels apportés par le congrès ne sont pas payés trop cher par de si fortes subventions.

La session comprend plusieurs actes, entre autres une assemblée générale, avec discours présidentiel et rapports.

Nous sommes encore sous le charme du remarquable discours d'introduction qu'a lu lundi M. le professeur Bouchard, de Paris, président de l'Association. Il a traité des études et de la carrière médicales avec une élévation d'idées et un bonheur d'expression rares.

Le premier jour de la session, il y a eu soirée de gala à la mairie. Les jours suivants sont consacrés aux séances de sections, dans lesquelles se fait le travail scientifique, à la visite des curiosités, des établissements industriels de la ville, et enfin à une ou plusieurs excursions dans les sites les plus intéressants du pays.

Sous-officiers. — On nous prie, à propos des prix délivrés aux sous-officiers à la Chaux-de-Fonds, de faire remarquer que, pour certains concours, contrairement à ce qui se passe dans les concours gymnastiques, par exemple, les premiers prix seuls étaient couronnés. Le second prix simple obtenu par M. Zeller était donc bien réellement un second prix, ne suivant pas une série de prix couronnés.

A la liste que nous avons donnée, il convient d'ajouter un prix obtenu par M. B. Fallet pour l'estimation des distances.

Table d'orientation. — Nous avons reçu une correspondance dont l'auteur s'inquiétait au sujet de la table d'orientation, faisant judicieusement remarquer qu'à l'approche des jours où les Alpes vont être visibles presque chaque soir et où les étrangers, quittant les stations alpêtres, affluent à Neuchâtel, il était urgent de procéder à la pose de la dite table.

Informations prises auprès du département des travaux publics, où la plaque gravée se trouve depuis deux ou trois semaines, nous pouvons dire qu'ensuite des derniers arrangements, l'installation de la plaque indicatrice des hauteurs et du plateau suisse ne sera plus qu'une question de jours.

Union commerciale. — Cette société fera sa course annuelle dimanche avec un itinéraire portant Neuchâtel-Chaumont-Chasseral-Dombresson et retour.

Restitution. — On nous annonce qu'une personne vit mardi après midi un assez long paquet le long de la grille de l'ancien hôtel du Mont-Blanc, dans la partie du jardin qui fait face à la banque Berthoud, et que, l'ayant tiré à lui, l'auteur de la trouvaille vit qu'il s'agissait de vingt-cinq cannes, dont l'enveloppe portait cette adresse: *M. Beaujon, marchand de cigares.*

La personne porta le tout à M. B. qui reconnut les cannes qu'on lui avait volées il y a quelque temps en forçant sa devanture.

Faut-il voir dans cette restitution indirecte un scrupule de conscience? C'est peut-être plutôt le premier effet des recherches que fait, nous dit-on, la police pour arriver à saisir les auteurs de plusieurs vols qui ont été commis ces jours à Neuchâtel dans quelques magasins.

CORRESPONDANCES

Monsieur le rédacteur,

Puisque le chemin de fer régional N.-C.-B. marche au-delà de toute espérance, l'administration a des devoirs à remplir vis-à-vis du public.

Revenu de Colombier dimanche dernier avec des dames, j'ai pris des billets de 1^{re} classe et, ne trouvant plus de place, nous avons dû nous caser dans le fourgon qui était bondé. Il fallait voir ces grappes humaines pendues sur les marches d'escaliers et comme, dans le nombre, il y en avait qui avaient fêté Bacchus, je suis surpris qu'il n'arrive pas de malheurs, car dit-on, c'est tous les dimanches la même chose.

L'administration est tenue de fournir des places à tous les voyageurs et de ne pas distribuer des billets de 1^{re} et même de 3^{re} pour être obligés de se fourrer dans le compartiment des bestiaux. Je ne sais ce que l'on dirait en haut lieu, si plainte était portée.

Agréé, etc.

Un voyageur du fourgon.

DERNIÈRES NOUVELLES

Berne, 9 août.

L'enquête sur les troubles de Berne est terminée, et le dossier, qui comprend plus de deux mille pages, a été remis à la chambre d'accusation.

— Le juge d'instruction chargé de l'affaire de St-Imier, M. le président Gobat, appuie la demande de mise en liberté provisoire des inculpés.

Zurich, 9 août.

Les anarchistes expulsés du congrès socialiste ont formé, mercredi, à Fluntern, un congrès international anarchiste.

— Au Congrès socialiste international, on aborde la première question à l'ordre

du jour, soit les mesures à prendre pour la réalisation dans tous les pays de la journée de huit heures.

M. Fauquez, de Lausanne, rapporteur, recommande l'adoption de différentes mesures de propagande adoptées par l'unanimité des associations suisses. Il propose d'admettre un amendement des Anglais, tendant à demander aux gouvernements la convocation d'une conférence internationale, chargée d'examiner la question.

Les délégués français proposent un amendement déclarant que la fixation d'un minimum de salaire est inséparable de la journée de huit heures, de même que l'interdiction des heures de travail supplémentaires.

A la votation, l'amendement des Français est écarté par douze nationalités contre sept et on adopte le texte de la commission avec l'amendement des délégués anglais.

Le congrès aborde ensuite la question de l'attitude que doit prendre la démocratie socialiste en cas de guerre. Deux propositions sont en présence: 1^o celle des Hollandais demande que le parti international ouvrier réponde immédiatement à toute déclaration de guerre par la grève générale des travailleurs et des soldats; 2^o la proposition allemande porte simplement qu'il faut combattre les appétits chauvins des classes dirigeantes et travailler à l'abaissement du capitalisme, car la guerre disparaîtra le jour où la domination des classes riches aura été renversée.

La majorité de la commission, par l'organe du rapporteur, M. Plekhanoff, combat la proposition hollandaise comme irréalisable et recommande le texte des Allemands comme plus conforme aux aspirations du parti. La discussion aura lieu demain.

Madame Lucie Brandt-Hainard et ses enfants, à Chez-le-Bart; Monsieur et Madame Arnold Hainard-Humbert et leurs enfants, à Travers; Mademoiselle Amélie Hainard, à Berlin; Monsieur et Madame Gustave Geisseler-Hainard et leurs enfants, à Neuveville; les familles Hainard, Robert, Tissot et Benoit, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère tante, grand'tante et parente,

Madame Elzire ROBERT-HAINARD, décédée le 8 août 1893, après une courte maladie, dans sa 78^{me} année.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à Travers, vendredi 11 courant, à 1 heure après midi.

Les dames ne suivent pas.

Travers, le 9 août 1893.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

L'Imprimerie de la Feuille d'avis livre en deux heures les lettres de faire-part.

AVIS TARDIFS

Les enchères annoncées pour vendredi 11 août, à 2 heures après midi, rue des Epancheurs, sous l'hôtel du Valsseau, n'auront pas lieu.

L'Office des Poursuites.

Bourse de Genève, du 9 août 1893

Actions		Obligations	
Jura-Simplon	120.50	3 1/2 fédéral	—
Id. priv.	516.—	3% id. ch. de f.	97.—
Centra-Suisse	—	3% Gen. à lots	105.25
N-E Suis. anc.	—	S.-O. 1873, 4 1/2	507.50
St-Gothard	—	Franco-Suisse	—
Union-S. anc.	—	N.-E. Suis. 4%	525.—
Banque fédér.	—	Lomb. anc. 3%	320.—
Union fin. gen.	530.—	Mérid. ital. 3%	289.—
Paris de Sétif	—	Donan. ott. 5%	—
Alpines	—	Prior. otto. 4%	460.—

Changes à Genève

	Demandé	Offert	Argent fin au kilo
France	100.25	100.30	Londres
Londres	25.34	25.38	Hambour
Allemagne	123.85	124.05	Francfort
			Esc. Genève 4%

Bourse de Paris, du 9 août 1893

(Cours de clôture)			
3% Français	99.05	Crédit foncier	—
Ext. Esp. 4%	62.81	Comptoir nat.	481.25
Hongr. or 4%	—	Bq. de Paris	633.75
Italien 5%	86.12	Créd. lyonnais	—
Portugais 3%	21.87	Mobilier fran.	—
Rus. Orient 5%	67.45	J. Mobil. esp.	569.00
Turc 4%	22.05	Banq. ottom.	630.—
Egy. unif. 4%	505.—	Chem. Autrich.	—
		Ch. Lombard	—
		Ch. Meridion.	533.75
		Ch. Nord-Esp.	150.—
		Ch. Saragosse	—